



SOMMAIRE

Activités p. 2

Astronomie en Égypte antique p. 3

Serpents et cobras p. 6

Violences envers les femmes p. 9

LA LETTRE des RENCONTRES EGYPTOLOGIQUES de STRASBOURG

N° 42 - Juin 2014

EDITORIAL

Chers amis,

Dans mon rapport moral, lors de notre assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée le 3 mars 2014, j'ai listé les différentes démarches engagées par l'association dans l'optique de la mise en place, à plus ou moins long terme, d'une journée de l'égyptologie à Strasbourg en partenariat avec l'institut d'égyptologie. Si des personnes souhaitent prendre connaissance de ce pan de la vie de notre association, n'hésitez pas à me contacter, je vous ferai parvenir le document.

Comme je vous l'avais signalé, nous étions douze à participer à Arles à la journée sur la navigation en Égypte ancienne. Ce fut un moment riche en enseignement car les intervenants étaient de qualité et de partage entre des personnes qui n'avaient pas spécialement l'habitude de vivre conjointement des activités.

Les 18 et 19 octobre 2014, nous visiterons deux expositions temporaires l'une à Bâle *Les fleurs de pharaon*, l'autre à Neuchâtel *Les pharaons noirs*. Le projet est en train d'être peaufiné, il vous sera soumis sous peu.

Les 17 et 18 janvier 2015 seront consacrés à la visite de l'exposition temporaire sur Sésostri III qui se tiendra à Lille. Nous combinerons également une conférence dispensée par un docteur en égyptologie ou un doctorant de l'institut d'égyptologie de Lille.

Gérard Staehlé se penche sur un projet de voyage dans le sud de l'Égypte en 2015. Comme vous le savez les voyages en groupe demandent une vision à long terme et ne peuvent se préparer au pied levé. Donc notre responsable Voyages est sur la brèche et a un carnet de commandes bien rempli.

Nous consacrerons le numéro 43 de la *Lettre* au dîner égyptien qui s'est déroulé le 15 mai 2014 et qui a obtenu tous les suffrages, pour que les personnes qui n'avaient pas pu se libérer puissent avoir un aperçu de ce moment festif.

Dans l'attente de vous accueillir au sein de l'une de nos activités, je vous adresse mes amicales salutations,

La présidente
Réjane Roderich

LA VIE DE L'ASSOCIATION

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT ÉGALEMENT RÉPERTORIÉES
SUR LE SITE <http://www.egyptostras.fr>

CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu à 18^h45 à la maison des associations,
1a, place des orphelins à Strasbourg. Ouverture des portes à 18^h15.
Entrées: non adhérents 6 € - Étudiants non adhérents 3 €



Mardi 17 juin 2014
M. Thomas Gamelin,
docteur en égyptologie
parlera de

*Construire un groupe divin : réflexions
sur la structure de certaines triades*

En octobre 2014

Conférence de

M. Dimitri Laboury

Maître de recherches du Fonds national de la recherche scientifique de Belgique, professeur à l'université de Liège

La pyramide du vizir Khay

Fin 2014

Conférence de

M. Jean-Luc Chappaz

docteur en égyptologie, conservateur du musée Art et histoire de Genève
parlera

*d'Edouard et Marguerite Naville
et leurs pléthoriques archives*

Le 27 janvier 2015

M. Jacques Poirson

Vice-président de l'association Papyrus
parlera

*Des stèles des particuliers au Nouvel Empire:
communiquer avec les dieux et avec les hommes*



Jeudi 09 octobre 2014

Dîner-conférence animé par Alizée Légendart, étudiante en master à la MISHA à Strasbourg, qui parlera du

*Motif en trèfle : un exemple
de transfert iconographique en Méditerranée
orientale à l'âge du bronze.*



Liste des membres du comité de direction issue de l'assemblée générale ordinaire 2013 qui s'est déroulée le 3 avril 2014 :

Présidente: Réjane Roderich
Vice-présidente: Laetitia Ait Amrouche Martzollf
Secrétaire: Monique Courdier
Secrétaire adjointe: Jacqueline Levasseur,
Trésorière: Catherine Piat
Trésorière adjointe: Bernadette Henner

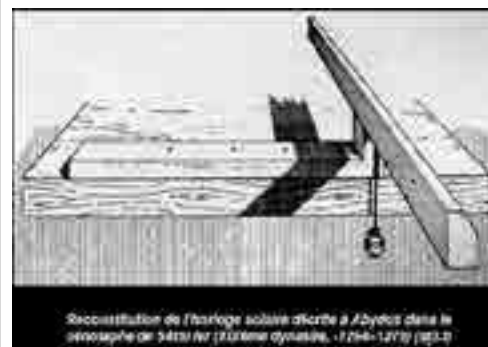
Les autres membres du comité sont Stéphanie Cayet et Gérard Staehlé.

**Nous tiendrons un stand au Salon des associations les
27 et 28 septembre 2014, au parc de la citadelle
à Strasbourg; votre visite sera bienvenue.**

ASTRONOMIE EN ÉGYPTE ANTIQUE

COMPTE RENDU DU DÎNER-CONFÉRENCE DU 5 DÉCEMBRE 2013 ANIMÉ PAR ALEXANDRE FREUND-LEHMANN, DOCTORANT À L'INSTITUT D'ÉGYPTOLOGIE DE STRASBOURG

Pour les Égyptiens, l'aspect du ciel a toujours revêtu une signification mythologique, religieuse et symbolique très forte. Dans le calendrier nilotique égyptien (axé sur les fluctuations annuelles du Nil), le lever héliaque de Sopdet (Sirius) était annonciateur de la prochaine crue du Nil. Fondé sur les cycles lunaires d'environ 30 jours, le calendrier égyptien était divisé en 12 mois de 3 décades (36 décades au total, soit 360 jours), plus 5 jours épagomènes, pour atteindre 365 jours, et l'année débutait le 1^{er} jour des inondations. Mais un synode de prêtres rassemblés à Canope en l'an 9 du règne de Ptolémée III (239 ou 238 av. J.-C.) décréta une année de 365,25 jours.



Jours et nuits étaient divisés en douze heures, et ce, quelque soit la durée du jour ou de la nuit. Afin de mesurer les heures du jour, les Égyptiens inventèrent le cadran solaire. Toutefois cet instrument était très empirique, car il ne fonctionnait que sur un même lieu géographique, et à la même heure de la journée à deux moments différents de l'année, l'ombre projetée n'était pas la même (la hauteur du soleil dans le ciel variant selon les époques de l'année).

Les heures de la nuit, associées aux douze gardiens du ciel, censés accompagner les pharaons défunts dans leur voyage nocturne avec Rê, étaient mesurées par une horloge stellaire élaborée par les prêtres-astronomes, dont il existe différents types. Les horloges décanales divisent la nuit en douze heures de durées variables, à l'aide de trente-six décans définis grâce aux 36 décades du calendrier civil et représentant chacun une portion du ciel (une étoile ou un groupe d'étoiles) pour chaque heure. Les horloges stellaires détaillent les levers héliaques des décans pour chaque heure et pour chaque décade, ainsi que les fêtes associées (sorte d'éphémérides où les planètes ne jouent aucun rôle). Les horloges de type ramesside, toujours basées sur l'observation des décans, indiquent leur culmination ou leur transit en chaque heure (une clepsydre était nécessaire pour l'élaboration et pour la lecture).

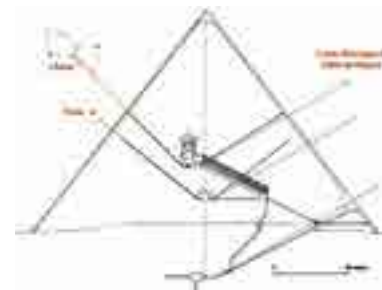
Cet attrait astronomique transparait encore à travers le zodiaque de Dendérah (bas-relief du II^e siècle après J.-C. ?), qui ornait le plafond d'une chapelle dédiée à Osiris élevée sur le toit du temple d'Hathor. Ce planisphère représente le ciel étoilé en projection plane, avec les douze constellations zodiacales, les constellations formant les 36 décans et même les planètes.



Les principes astronomiques sont aussi mis en œuvre dans la construction d'édifices sacrés. Dans le Sahara égyptien, à Nabta Playa (ouest d'Abou Simbel) les vestiges néolithiques d'un cromlech, le plus ancien au monde, montre que dès -4900 la vocation astronomique est déjà bien répandue parmi la population : outre un calendrier marquant le solstice d'été, le cercle est un alignement, totalisant vingt-quatre mégalithes, pointant en direction d'étoiles culminantes comme Sirius ou la ceinture d'Orion.



Les premières grandes pyramides à faces lisses (comme celle de Khéops) ont été orientées suivant les quatre points cardinaux, grâce aux deux instruments de visée appelés le *bay* et le *merkhet* et utilisés en direction des étoiles circumpolaires de la région nord. Il est difficile de faire des pyramides des observatoires astronomiques par manque d'éléments archéologiques permettant de vérifier les nombreuses données astronomiques que l'hypothèse implique. Toutefois, cer-



ainsi conduits de la pyramide de Kheops, par exemple, sont orientés vers des étoiles précises de la voûte céleste telle qu'elle se présentait à l'époque de la construction de la pyramide (Alpha du Dragon, Sirius, ou encore Alnitak du baudrier d'Orion). Par ailleurs, même si l'hypothèse portant sur la corrélation d'Orion et faisant du groupe de pyramides de Gizeh un plan unique dont le dessein était de représenter sur terre la ceinture de la constellation d'Orion est troublante, il ne faut pas négliger certains faits historiques qui l'affaiblissent.

Au Nouvel Empire, de manière générale, les édifices religieux étaient orientés vers le Nil, et il arrivait que le culte ait des exigences supplémentaires en introduisant des événements célestes dans le langage architectural.



Ainsi, dans le temple sud d'Abou Simbel, afin d'affirmer sa directe apparition en tant que soleil, Ramsès II fit édifier un speos (temple creusé dans la roche) flanqué en façade de quatre colosses de vingt mètres de hauteur, orienté vers l'est : deux fois par an (le 20 février et le 20 octobre), au lever du soleil, les rayons régénérateurs de l'astre diurne illuminent les statues du sanctuaire (Ptah, Rê-Horakhty, Ramsès II) mais pas celle de Ptah, dieu chthonien.

Mais l'Égypte n'est pas la seule à avoir mis l'astronomie au centre de ses préoccupations et à l'associer aux rites sacrés. En Mésopotamie, les considérations astrologiques étaient même beaucoup plus poussées, les prêtres étant des astronomes et certaines ziggourats (comme celle d'Ur en Irak actuel) servant sans doute d'observatoire astronomique. Les Mayas ont aussi construit très tôt des édifices (comme la pyramide E VII) qui devaient être des observatoires suivant notamment les cycles de la Lune et de Vénus mais aussi le baudrier d'Orion et Sirius, calendriers solaires et lunaires étant liés à ces observations astronomiques. Enfin, il pourrait en aller de même avec les pyramides de Chine (comme la grande pyramide blanche de Xi'an) ou celles des plaines de Qin Chuan.

Alexandre Freund-Lehmann

SERPENTS ET COBRAS DANS L'ICONOGRAPHIE DE L'EGYPTE PHARAONIQUE

Conférence de M. René Lehnardt, professeur d'histoire, chercheur en égyptologie,
du 17 décembre 2013



Le serpent, symbole universel, est particulièrement bien documenté dans tout le Proche-Orient ancien avec ses innombrables sceaux-cylindres mésopotamiens ou ses fréquentes mentions dans l'Ancien Testament et notamment dans le récit de la tentation (Genèse, chapitre 3). Notre propos n'étant pas zoologique mais égyptologique, nous n'étudions les ophiidiens que sous leur forme de serpent indéterminé (c'est-à-dire un colubridé ou viperidé ou «cobras» appelé aussi *uraeus* qui est un élapidé).

L'écriture hiéroglyphique classique utilise une demi-douzaine de signes représentant des serpents et les légendes accompagnant l'iconographie de ces reptiles permettent des explications assez précises.

Le cobra, probablement le cobra à cou noir, capable de projeter son venin à 2 m de distance, est fixé à la couronne du roi dès la première dynastie et à celle de la reine à partir de la 5^{ème} dynastie, mais ne fait jamais l'objet d'un culte; ce n'est pas le cas pour les déesses-cobras dont la plus connue est Renenoutet (littéralement : «Le serpent nourricier») avec ses formes locales comme,

par exemple, Meresguer adorée à Deir el-Médineh : ce sont des déesses protectrices et nourricières, allaitant le jeune roi et protégeant récoltes et greniers des prédateurs comme les rats.



L'ogdoade composée de 4 dieux à têtes de grenouilles et de 4 déesses à têtes de cobras, n'est que secondairement en relation avec Hermopolis Magna : c'est à Thèbes, au cours du I^{er} millénaire qu'une théologie a été développée pour en faire un collège de divinités primordiales finalement enterré près de Médinet Habou pour y recevoir un culte funéraire.



Le grand Serpent Âpopis (probablement un python de Séba), espèce qui vivait encore en Egypte à l'époque prédynastique, connu par de nombreux autres noms, représente les forces du chaos et le non-être hors de la création organisée. A ce titre, il convient de l'écarter quotidiennement de la barque solaire : en empêchant cette dernière d'avancer, Âpopis pourrait créer un désordre général dans la création organisée et interrompre le cycle de la nature. C'est surtout Seth, le dieu de la force brutale, qui est chargé, à la proue de la barque de Rê, d'abattre Âpopis.



D'autres serpents ont un rôle positif, gardant les sanctuaires ou protégeant les dieux dans leurs replis: nous avons ainsi Mehen (qui est aussi le nom d'un jeu de plateau pratiqué à l'Ancien Empire

et paraissant être l'ancêtre de notre jeu de l'oie) et Ouroboros, le serpent qui se mord la queue. Ce dernier est représenté pour la première fois sur une chapelle de Toutankhamon et le cercle qu'il forme rappelle que les serpents peuvent symboliser la protection ainsi que l'éternité cyclique, *dt*, dont un reptile porte d'ailleurs le nom.



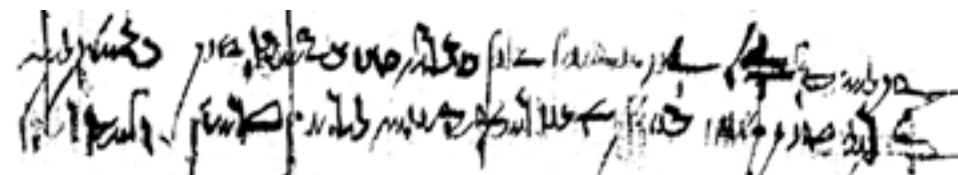
Dans les compositions funéraires des tombes de la Vallée des Rois, où les représentations de serpents sont légions, on remarque un serpent qui donne naissance aux heures et un autre qui fixe la durée de vie.



Enfin, la dernière heure du *Livre de l'Amdouat* montre la barque solaire traversant le corps d'un immense serpent appelé «Vie des dieux»: l'équipage y entre comme pensionné *im3hw* et en ressort rajeuni comme adolescent *hwn*.

René Lehnhardt

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES DANS L'ÉGYPTE
GRÉCO-ROMAINE : LES APPORTS DE LA DOCUMENTATION
Compte rendu de la conférence du 13 février 2014
de M^{me} Christine Hue-Arcé,
doctorante à l'institut d'égyptologie de Strasbourg



' Il m'a frappée violemment '

La violence est bien attestée dans la documentation de l'Égypte ancienne. Les femmes y ont été confrontées durant toute la durée de l'histoire égyptienne, qu'elles en soient les victimes ou les instigatrices. Il est cependant difficile de déterminer si la violence dirigée

à leur rencontre différait de celle dirigée à l'encontre des hommes. Cette question est particulièrement intéressante à étudier pour l'époque gréco-romaine, car des sources variées en sont issues : d'une part, nous disposons d'une masse importante de textes documentaires grecs et de textes démotiques ; d'autre part, une recherche de paléopathologie (étude des pathologies humaines - y compris les blessures - à partir des lésions osseuses) a été menée sur des restes humains issus de cette période.

Les textes grecs ont été bien étudiés par les papyrologues. Cependant, ils n'ont jamais été confrontés aux informations apportées par les textes démotiques. Or, la comparaison avec les textes littéraires et documentaires rédigés en démotique permet d'éclairer le problème de la violence interpersonnelle exercée à l'encontre des femmes dans l'Égypte gréco-romaine.

Ainsi, nous avons pu voir que la documentation de l'Égypte gréco-romaine ne suggère pas que les femmes aient été sujettes à un degré de violence plus ou moins important que celui auquel étaient sujets les hommes. Quand de la violence était exercée envers les femmes, il semble qu'elle s'exprimait généralement de la même manière que lorsqu'elle était exercée envers les hommes. C'est notamment le cas du point de vue de la terminologie : aucun vocabulaire spécifique n'est employé dans les textes lorsqu'une femme est victime de violence ; de même, aucun type de violence spécifique ne semble clairement se distinguer.

Les documents de la pratique n'apportent aucun témoignage de violence conjugale envers les femmes. Cependant, deux textes littéraires, nous l'avons vu, peuvent être considérés comme une légitimation de la violence exercée par un mari sur sa femme, puisqu'elle y est perçue positivement. Mais la violence semble avant tout y être mise en avant comme celle d'un supérieur sur un inférieur ; elle est exprimée et considérée de la même manière que celle d'un maître sur son serviteur et ne semble donc pas spécifiquement orientée en raison du sexe de sa victime. Cette éventuelle légitimation de la violence d'un époux sur sa femme pourrait expliquer l'absence d'une telle violence dans les textes non-littéraires, notamment les plaintes. Mais il me semble plus pertinent de penser que la violence conjugale n'était pas

rapportée aux autorités légales car aucun aspect économique n'y était associé.

En effet, les aspects économiques sont présents dans la plupart des textes de la pratique. La dénonciation de la violence intervient comme élément amplificateur d'une plainte. Ainsi, il semble que lorsqu'il n'y a pas de propriété ou de bien en jeu, les affaires de violence sont rarement portées devant les autorités légales ou divines. Non pas qu'elles ne soient pas réglées, ou que l'usage de la violence soit considéré comme normal, au contraire.

Elles étaient sans doute réglées dans le cadre plus restreint de la famille. C'est la logique de la parenté qui est utilisée pour régler les conflits. La littérature démotique apporte des témoignages d'une telle pratique. On se tourne vers la justice lorsque la logique de parenté n'a pas pu résoudre le problème. Dans certains textes, la plainte est adressée à une divinité : il est possible que la divinité intervienne en dernier recours, lorsque ni le groupe restreint, ni les autorités légales n'ont pu régler le conflit.

L'aspect économique est donc au cœur de la plupart des dénonciations de violence. Cela explique, à mon sens, la différence entre d'une part, le nombre de textes concernant des violences envers des hommes et envers des femmes, et d'autre part, les résultats de l'étude de paléopathologie qui semblent indiquer que les femmes étaient autant susceptibles d'être victimes de violence que les hommes. Il est donc probable que les cas de violence envers des femmes n'aient pas été rapportés devant la justice car aucun aspect économique n'y était lié.

Nous avons vu que les sources apportent des informations importantes et solides sur la violence envers les femmes dans l'Égypte gréco-romaine, mais qu'elles n'autorisent cependant aucune affirmation clairement établie, si ce n'est sur l'aspect économique présent dans les plaintes. Le seul élément certain, comme l'indique la paléopathologie, c'est que les femmes étaient sujettes à plus de violence que ne le suggère la documentation écrite.

Christine Hue-Arcé

